

**Été 2013 - N° spécial AGIRC/ARRCO**

## **FOCUS SUR LES RESULTATS TECHNIQUES DES REGIMES DE RETRAITES COMPLEMENTAIRES AGIRC ET ARRCO**

Les résultats techniques des régimes de retraites complémentaires viennent de paraître et sont malheureusement conformes aux prévisions des services techniques de l'AGIRC et de l'ARRCO. Ces prévisions prenaient en compte la persistance et la dureté de la crise économique que nous traversons encore actuellement.

Les résultats techniques pour l'année 2012 sont donc déficitaires. Pour le régime ARRCO, le déficit global a diminué mais atteint 986 millions d'euros contre 1,695 milliard l'an passé. Quant au régime AGIRC, il est de 1,599 milliard en 2012 contre 1,774 milliard en 2011 (voir tableaux ci-dessous).

Ces résultats mitigés sont la conséquence d'une augmentation du nombre de retraités (et donc de la masse de retraites complémentaires à verser), d'une augmentation du nombre de chômeurs, et d'une diminution des cotisations versées par les entreprises. Cet

effet de ciseau où le nombre de cotisants est insuffisant est à l'origine de ces mauvais résultats. Il y a cependant une plus grande dégradation des résultats techniques, mais ils ont été compensés par l'augmentation des résultats financiers bien meilleurs qu'en 2011 (1,444 milliard d'euros pour l'ARRCO et 521 millions pour l'AGIRC).

Il est important de noter, que ces résultats ne prennent pas en compte la réaction des partenaires sociaux, matérialisée par l'accord du 13 mars 2013 qui adopte un certain nombre de mesures réparties entre les actifs, les retraités et les entreprises. Cet accord vise à préserver les réserves des deux régimes complémentaires (comme la moindre indexation de la valeur du point en AGIRC et en ARRCO).

La préservation de ces réserves permettra de faire face aux difficultés conjoncturelles et d'entretenir les perspectives financières sur le moyen et long termes.

## LES RESULTATS 2012 POUR L'AGIRC

<b>EVOLUTION DES RESULTATS AGIRC</b>					
(en millions d'euros)	2008	2009	2010	2011	2012
Solde technique avant solidarité	- 757	- 2 027	- 2 525	- 2 807	- 3 629
Solidarité Agirc/Arrco	898	966	1 026	1 024	1 118
Contribution d'équilibre AGFF	81	0	0	0	391
<b>TOTAL</b>	<b>979</b>	<b>966</b>	<b>1 026</b>	<b>1 024</b>	<b>1 509</b>
Résultat technique après solidarité	222	- 1 061	- 1 499	- 1 783	- 2 120
Résultat financier (*)	154	474	790	9	521
Résultat de l'exercice	376	- 587	- 709	- 1 774	- 1 599

(\*) Y compris les résultats exceptionnels

### COMPTE DE RESULTAT AGIRC DES OPERATIONS DE RETRAITE

(en millions d'euros)	2011	2012	Evolution
Cotisations des entreprises	17 277	17 501	+ 1,3 %
Cotisations des tiers	525	705	
Majorations de retard et divers	11	96	
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>17 813</b>	<b>18 302</b>	<b>+ 2,8 %</b>
Allocations	22 965	23 743	+ 3,4 %
- Allocations mises à la charge de l'AGFF	- 2 760	- 2 302	
- Contributions techniques (CMD)			
Allocations mises à la charge du régime	20 205	21 441	+ 6,1 %
Prélèvements sur cotisations	475	480	
- <i>Gestion administrative</i>	371	376	
- <i>Action sociale</i>	104	104	
Divers débit	-60	10	
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>20 620</b>	<b>21 931</b>	<b>+ 6,4 %</b>
<b>Soldes techniques avant solidarité</b>	<b>- 2 807</b>	<b>- 3 629</b>	
Solidarité Agirc/Arrco	1 024	1 118	
Contribution d'équilibre de l'AGFF	0	391	
<b>Résultat techniques après solidarité</b>	<b>- 1 783</b>	<b>- 2 120</b>	

## LES RESULTATS 2012 POUR L'ARRCO

<b>EVOLUTION DES RESULTATS ARRCO</b>					
(en millions d'euros)	2008	2009	2010	2011	2012
<b>Solde technique avant solidarité</b>	2150	900	- 139	- 988	- 2 405
Solidarité Agirc/Arrco	- 898	- 966	- 1 026	- 1 024	- 1 118
Contribution d'équilibre AGFF	192	0	0	0	1 093
<b>TOTAL</b>	- 706	- 966	- 1 026	- 1 024	- 25
<b>Résultat technique après solidarité</b>	1 444	- 66	- 1 165	- 2 012	- 2 430
Résultat financier (*)	- 111	1 071	1 520	317	1 444
<b>Résultat de l'exercice</b>	1 333	1 005	355	- 1 695	- 986

(\*) Y compris les résultats exceptionnels

### COMPTE DE RESULTAT ARRCO DES OPERATIONS DE RETRAITE

(en millions d'euros)	2011	2012	Evolution
Cotisations des entreprises	35 965	36 542	+ 1,6 %
Cotisations des tiers	2 444	2 576	
Majorations de retard et divers	42	396	
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>38 451</b>	<b>39 514</b>	<b>+ 2,8 %</b>
Allocations	45 024	46 737	+ 3,8 %
- Allocations mises à la charge de l'AGFF	- 7 153	- 6 425	
- Contributions techniques (CMD)			
Allocations mises à la charge du régime	37 871	40 312	+ 6,4 %
Prélèvements sur cotisations	1 580	1 597	
- <i>Gestion administrative</i>	1 320	1 337	
- <i>Action sociale</i>	260	260	
Divers débit	-12	10	
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>39 439</b>	<b>41 919</b>	<b>+ 6,3 %</b>
<b>Soldes techniques avant solidarité</b>	<b>- 988</b>	<b>- 2 405</b>	
Solidarité Agirc/Arrco	1 024	1 118	
Contribution d'équilibre de l'AGFF	0	1 093	
<b>Résultat techniques après solidarité</b>	<b>- 2 012</b>	<b>- 2 430</b>	

« La lettre des cadres » n°spécial AGIRC ARRCO - Imprimée par la CFTC Cadres

128, avenue Jean Jaurès 93697 PANTIN CEDEX

Courriel : [ugica@cftc.fr](mailto:ugica@cftc.fr) CPPAP n° 1007 S 06214

Directeur de la publication : Patrick Poizat.

Rédacteurs concepteurs : Clémence Chumiatcher